



Responsable adjointe/vendeuse tres confirmé (cat.6)

Par **elo2a**, le **29/09/2013** à **17:17**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement vendeuse dans un magasin de lingerie depuis 2 ans et mon employeur m'a proposé oralement le poste de responsable adjointe avec une majoration de salaire (1250 €net a temps plein), seulement il m'a fait un avenant de contrat dont l'intitulé du poste est "vendeuse très confirmé (catégorie 6) est ce que c'est la même chose ?rnrnLe poste m'intéresse car j'ai 21 ans et ce serai une bonne expérience pour mes perspective de carrière cependant j'ai pas envie de me faire avoir !rnrnMerci d'avance pour vos reponse.

Par **DSO**, le **29/09/2013** à **18:40**

Bonjour,rnrnConnaissez-vous l'intitulé exact de votre convention collective ? (celle-ci doit figurer soit dans votre contrat de travail, soit sur votre bulletin de paie).rnrnCordialement,rnDSO